

Le lien s'adresse à l'ensemble de la communauté du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS). De l'information complémentaire sur la transformation est disponible à [santeestrie.qc.ca](http://santeestrie.qc.ca).



## Tournée des équipes cliniques en février

Les cadres supérieurs des directions cliniques planifient une tournée d'information et d'échanges avec leur personnel en février. Différents sujets seront abordés, dont les étapes de rattachement aux nouvelles directions ainsi que les orientations cliniques en lien avec les trajectoires.

### NOUVELLE STRUCTURE CLINIQUE : EN PLACE SEULEMENT LE 14 FÉVRIER!

Bien que les cadres cliniques soient tous nommés et que les démarches pour les postes vacants se poursuivent, il est important de souligner que la mise en place de la nouvelle structure de gestion sera effective à compter du 14 février. Pour le moment, vous devez vous adresser aux cadres en place dans la structure de gestion actuelle, et ce, afin de faciliter l'étape de transition en cours.

## Plan stratégique 2015-2020 du MSSS



Le [Plan stratégique 2015-2020 du MSSS](#) a été déposé à l'Assemblée nationale le 19 novembre dernier. Ce plan établit les cibles stratégiques que le Ministère et le réseau de la santé et des services sociaux s'engagent à atteindre au cours des cinq prochaines années. Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS et les autres établissements devront donc bâtir leurs plans d'action en fonction de ces paramètres.

## Nominations

**Alain Turcotte**, chef de service intérimaire – imagerie médicale  
Hôtel-Dieu de Sherbrooke, DSM

**Alain Choquette**, responsable intérimaire – angiographie, DSM

**Annie Labonté**, chef de service – approvisionnements, DRFL

**Michel Delisle**, chef de service – systèmes d'information multisectoriels et interopérabilité (SIMI), DRIT

## Visite des installations limitrophes

Après Lac-Mégantic, Carol Fillion, Stéphane Tremblay et Gilles Michaud ont rencontré les employés et les gestionnaires de Cowansville et Granby. Ils ont entendu leurs préoccupations et répondu à leurs interrogations. M. Michaud a aussi engagé le dialogue avec le personnel et les cadres administratifs concernant la réorganisation des services, notamment les étapes à venir.

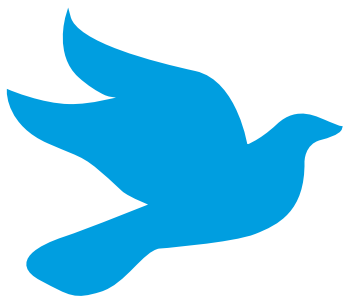
La rencontre a également permis de présenter l'équipe de proximité des ressources humaines dédiée à ces installations. D'autres équipes seront déployées sur l'ensemble du territoire du CIUSSS de l'Estrie – CHUS. Surveillez nos communications à ce sujet.

### DERNIER ARRÊT : ASBESTOS

Gilles Michaud se rendra le 14 décembre à Asbestos afin de rencontrer le personnel et les gestionnaires administratifs. Carol Fillion et Stéphane Tremblay prévoient s'y rendre après les Fêtes pour visiter les employés et cadres cliniques.

## Rappel : grève le 9 décembre

Nous vous rappelons que le Front commun des syndicats a confirmé une journée de grève ce mercredi 9 décembre. La majorité des instances syndicales du CIUSSS y participera, sauf la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ). Les employés du CIUSSS devront respecter les mêmes directives qu'aux autres journées de grève. De plus, comme les processus de suivi et de gouvernance ont bien fonctionné jusqu'à présent, ils seront remis en place. Notez que les centres de la petite enfance (CPE) seront ouverts.



## La loi sur les soins de fin de vie : pas juste de l'aide médicale à mourir

Le 30 novembre, la Cour supérieure du Québec a rendu un jugement sur une requête en injonction provisoire qui invalide, jusqu'au 6 février 2016, certains articles sur l'aide médicale à mourir inclus dans la *Loi concernant les soins de fin de vie*. Cette loi, qui devait entrer en vigueur ce 10 décembre, comprend bien d'autres aspects que l'aide médicale à mourir. C'est pourquoi les groupes de travail responsables de ce dossier au CIUSSS de l'Estrie – CHUS poursuivent leurs travaux.

Rappelons que la loi a pour but d'assurer aux personnes en fin de vie des soins respectueux de leur volonté, dignité et autonomie. L'accompagnement est adapté à la situation d'une personne pour prévenir et apaiser ses souffrances. La loi comporte deux volets :

- les droits, l'organisation et l'encadrement relatifs aux soins de fin de vie, qui comprennent les soins palliatifs, la sédation palliative continue et l'aide médicale à mourir;
- la reconnaissance des volontés exprimées clairement et librement par des directives médicales anticipées.

Les responsables de ce dossier dans notre établissement sont Lise Montagne, directrice des soins infirmiers, et la Dre Linda Gagnon, directrice adjointe des services professionnels, médecine spécialisée. Elles suivront l'évolution du dossier en ce qui a trait à l'injonction sur les articles de la loi visant l'aide médicale à mourir. De l'information plus précise sur tous les aspects de la loi sera disponible bientôt dans une nouvelle section de l'intranet. Ouvrez l'œil!

## Les relevés de présence dans l'intranet

À compter de ce lundi 7 décembre, les relevés de présence Web de chacune des installations sont accessibles de partout au moyen de l'intranet du CIUSSS ([intranet/](#)). Cela signifie que les employés, peu importe où ils se trouvent sur le territoire, peuvent accéder à leur relevé de présence en passant par l'intranet. Tous ceux qui ont déménagé n'auront donc plus besoin de se rendre à leur « ancienne » installation pour compléter ou approuver leur relevé. **Toutefois, jusqu'à nouvel ordre, les employés qui n'utilisent pas le relevé de présence Web doivent continuer avec la méthode habituelle.**

Pour avoir accès aux relevés au moyen de l'intranet, **il est important d'ouvrir intranet dans le navigateur Explorer**. Ensuite, cliquer à partir du menu déroulant à droite de l'écran le nom de l'installation d'origine. L'approbation des relevés par les gestionnaires sera également possible sous peu. Ils seront informés cette semaine des différentes étapes à franchir afin de pouvoir faire le suivi des relevés des membres de leur nouvelle équipe sans avoir à se déplacer, à partir de l'intranet.



## Réunion du C. A. à Granby

La prochaine séance du conseil d'administration (C. A.) du CIUSSS de l'Estrie – CHUS aura lieu à l'Hôpital de Granby, le 17 décembre à 16 h. Soulignons qu'au cours de l'année, les rencontres du C. A. se déplaceront sur le territoire afin de permettre aux administrateurs de découvrir les différentes installations. Voir le [calendrier des prochaines réunions](#).

## L'intranet du CIUSSS : à consulter souvent



L'intranet du CIUSSS de l'Estrie – CHUS ([intranet/](#)) contient de nombreuses et précieuses informations : les nouvelles du CIUSSS, les postes affichés, les nominations, les normes visuelles, les organigrammes, les intranets des installations, les relevés de présence, etc. Consultez-le souvent, il se développe sans cesse!



## Repas spéciaux des Fêtes

Les installations qui préparaient des repas spéciaux pour les employés les 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier le feront encore cette année. Les repas seront offerts aux prix conventionnés.



Le *lien* est publié par la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques  
Prochain numéro : **14 décembre 2015**  
Vous avez des sujets à proposer? Écrivez-nous à [bulletinlien.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca](mailto:bulletinlien.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca)  
Informations complémentaires à [santeestrie.qc.ca](http://santeestrie.qc.ca)  
Icônes créés par Freepik de [www.flaticon.com](http://www.flaticon.com)

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de l'Estrie – Centre  
hospitalier universitaire  
de Sherbrooke

Québec